



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Villages de joie

“L'ÉDITO” de Florian

**“J'ai toujours sur moi
l'alliance de mon
grand-père, comme
un porte-bonheur”**

PARCOURS

**Julien : “De la joie,
beaucoup de joie”**

DOSSIER

**EN ARMÉNIE
LES VILLAGES D'ENFANTS SOS
INNOVENT AUSSI**

“L'ÉDITO” de Florian

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



Je m'appelle Florian. J'ai 16 ans. J'ai toujours rêvé de travailler dans la police, dans la Brigade Rapide d'Intervention. Être du côté du citoyen, me rendre utile, c'est un métier qui me touche.

Le problème c'est que je n'ai jamais aimé l'école. J'ai été renvoyé plusieurs fois. Je n'aime pas être assis et attendre que ça passe... Par contre je me vois bien assis dans une voiture rapide, comme la Subaru en photo, et surveiller la circulation.

Et puis il y avait mes colères d'enfant. Quand j'en avais, il ne fallait pas me calculer et attendre que je me calme.

Aujourd'hui, j'ai compris qu'il fallait travailler et garder mes colères en moi. J'y arrive bien maintenant et ma copine m'aide. Je veux vraiment aller au bout de mon projet. Je me suis rapproché de mes trois sœurs. J'ai été élu à l'EVJC*. J'aime bien porter des propositions des enfants et des jeunes et créer le débat et ça marche.

La prochaine étape pour moi c'est de devenir Adjoint de Sécurité de la Police Nationale et de suivre la filière pour entrer dans la police. En attendant, je prépare un CAP d'ébénisterie. Je vis à la Maison des ados du village. On se prépare à devenir autonomes. On a un budget chaque lundi pour acheter de quoi manger. On fait notre cuisine, notre ménage, on s'organise. Je me lève tous les jours à 5h00.

J'ai toujours sur moi l'alliance de mon grand-père, comme un porte-bonheur.

Florian

*Espace Village de Consultation des Jeunes

Qu'ils vivent à nos portes ou au bout du monde, les enfants ont les mêmes besoins de sécurité, de soins et d'attention. SOS Villages d'Enfants est présente en Arménie depuis 21 ans et l'association française lui apporte depuis plus de 12 ans un soutien crucial. À l'occasion de la récente transformation d'un de ses deux villages d'enfants SOS, nous vous emmenons en Arménie.

“Non, je ne veux pas inviter mes camarades de classe à mon anniversaire !”

Ce jour-là, Mariam, alors âgée d'une dizaine d'années, a peur. Peur du regard des autres adolescents sur sa nouvelle vie dans le village d'enfants SOS de Kotayk, dans le centre de l'Arménie. “Mais Mère Anna a insisté et m'a rassurée, se souvient la jeune femme d'aujourd'hui 26 ans. Tout ira bien me disait-elle. Elle avait raison, la journée fut merveilleuse. C'est l'un de mes plus beaux souvenirs”.

Mariam, ses deux sœurs et son frère étaient arrivés quelques mois plus tôt. “Nous pensions devoir aller dans un orphelinat, avec ses immenses dortoirs... Je me souviens de notre surprise en découvrant de vraies maisons. Quand nous sommes arrivés chez nous, Mère Anna nous attendait, le repas était prêt. Je me souviens de la table... comme elle était belle ! Et ce jour-là, j'ai mangé de la pizza pour la première fois de ma vie”.

LE DRAME DU TREMBLEMENT DE TERRE DE 1988

Le 7 décembre 1988, à 11 h 41, un séisme de 6,9 sur l'échelle de Richter dévaste la région de Spitak. La faille de 20 km causera la mort de 25 000 personnes, en blessera des milliers d'autres et fera de nombreux orphelins. “C'est ce drame qui sera à l'origine de la création de l'association arménienne”, explique Matthieu de Bénazé, directeur des programmes internationaux à SOS Villages d'Enfants France.

SOS Villages d'Enfants Arménie compte deux villages d'enfants SOS, l'un à Idjevan, l'autre à Kotayk, deux foyers pour jeunes adultes à Erevan, la capitale et a mis en place trois Programmes de Renforcement de la Famille (*voir encadré*).

Le village d'enfants SOS d'Idjevan a été créé il y a 10 ans. Il est composé de 14 logements répartis sur 5 petits bâtiments qui ne comptent pas plus de 4 appartements. Deux appartements sont dédiés à l'accueil d'urgence. “Il accueille actuellement



**Villages
de joie**

Publication trimestrielle éditée par
SOS Villages d'Enfants
6, cité Monthiers - 75 009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Daniel Barroy

VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon,
Françoise Rouch

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : Katerina Ilievskia, Sigoisette/ IStock,
Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants, Téléparis,
SOS Villages d'Enfants, SOS Villages d'Enfants
Cambodge.

IMPRESSION : Uniservices

ISSN : 0243.6949

Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée
d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins
de don).

Imprimé sur papier couché
demi-mat 80 g PEFC



EN ARMÉNIE, LES VILLAGES D'ENFANTS SOS INNOVENT AUSSI



Village d'enfants SOS de Kotayk : les jeunes au cœur des célébrations de la Ré-innovation.

© SOS Villages d'Enfants



Le village d'enfants SOS d'Idjevan.

© Katerina Ilievskaja

76 enfants, précise Matthieu de Bénazé. Il est très agréable, bien intégré dans sa commune et ses infrastructures sont tout à fait satisfaisantes". Le village d'enfants SOS de Kotayk est plus ancien, puisque bâti en 1990 au lendemain du tremblement de terre. 76 enfants y vivent actuellement. Il fut initialement constitué de 14 maisons familiales

d'accueil de long terme uniquement mais le site vient de faire l'objet d'un vaste programme de transformation baptisé Ré-innovation. "Après 30 années d'activité, des rénovations s'imposaient, explique Davit Avanesyan, directeur des programmes de SOS Villages d'Enfants Arménie. Il nous fallait aussi et surtout adapter nos services



© SOS Villages d'Enfants

Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants France, lors de la cérémonie d'ouverture du nouveau programme de Kotayk.

aux besoins actuels qui ne sont plus ceux identifiés après le drame de 1988”. À l’issue d’un vaste chantier, deux maisons familiales accueillent désormais les enfants sur le court terme (de six mois à un an) et le jardin d’enfants (école maternelle) que gère SOS Villages d’Enfants a été transformé en centre éducatif de jour. Celui-ci permet à 75 enfants âgés de trois à huit ans de suivre des activités d’éveil, culturelles, sociales, caritatives, linguistiques, sportives... Enfin, deux autres maisons ont été réaménagées pour permettre l’hébergement de mamans isolées avec leurs enfants. “Les équipes locales avaient, en effet, constaté un nombre croissant de mamans à la rue, explique Matthieu de Bénazé. La situation économique du pays contraint de nombreux maris à partir travailler en Russie. Parfois, il s’agit juste de travaux saisonniers mais certains y trouvent un emploi pérenne et finissent par y refaire leur vie. Malheureusement, il est culturellement très compliqué pour les femmes d’exposer sur la place publique qu’elles ont été victimes d’abandon de famille...”. Les mamans entrent dans ces maisons équipées de 4 chambres, d’une cuisine commune et deux salles de bain pour six mois renouvelables. “Outre l’hébergement, nous les aidons à renforcer leurs capacités socio-économiques, complète Davit Avanesyan. L’aide prend de multiples formes qui vont du don de

vêtements, médicaments, aliments adaptés à l’âge des enfants à un accompagnement psychologique et juridique en passant par des formations professionnelles, etc.”.

LA FRANCE : LA GRANDE SŒUR

Grâce au soutien de ses donateurs, SOS Villages d’Enfants France est, depuis 2012, particulièrement impliquée dans l’activité et le financement de l’association arménienne. C’est ainsi la France qui avait financé la création du village d’enfants SOS d’Idjevan, elle encore qui a mené, avec ses collègues arméniens, la réflexion sur la transformation du site de Kotayk et financé les nouveaux aménagements. Enfin, des donateurs français parrainent les villages d’enfants SOS d’Idjevan et de Kotayk. 70 % du fonctionnement (soit 2 millions d’euros annuels) de SOS Villages d’Enfants Arménie reposent sur le soutien français, ce qui fait d’elle la 4^e association étrangère la plus soutenue par la France.

“La convention des droits de l’enfant est universelle, rappelle Matthieu de Bénazé. Qu’il soit né à Paris ou à Erevan, un enfant a les mêmes droits. Bien entendu, les débiteurs d’obligations sont, en premier lieu, les États. Mais lorsque ceux-ci ne sont pas aptes à répondre à ses besoins fondamentaux, les ONG comme la nôtre ont le devoir moral d’agir”.

TOUT DEVIENT SURMONTABLE

L’organisation des villages d’enfants SOS arméniens est similaire à ce qui se fait en France à la différence du rythme de travail des mères SOS. “Celles-ci travaillent 6 jours par semaine et sont relayées par la tante SOS, l’équivalent de l’aide familiale en France, précise Davit Avanesyan. Chaque mère SOS bénéficie de 30 jours de congés annuels. Une partie de ceux-ci sont pris pendant les vacances scolaires. Les enfants partent alors en camp de vacances accompagnés des aides familiales”.

Comme en France, les mères SOS bénéficient de formations continues, internes et externes, individuelles et collectives grâce auxquelles elles développent leurs compétences professionnelles. “Les motivations de ces femmes sont aussi diverses que leurs histoires de vie, remarque le directeur des programmes arméniens, mais devenir mère SOS est toujours un engagement plus qu’un travail”.

Liana est salariée du village d’enfants SOS de Kotayk depuis 28 ans. Elle a débuté comme tante SOS, un poste qu’elle a occupé pendant 16 ans. “Aujourd’hui, la charge de travail des tantes SOS est moins

colossale qu'à mes débuts, assure-t-elle. D'ailleurs mes amis s'étonnaient de mon choix et me demandaient si j'avais vraiment besoin de ce travail ! Mais je ne pouvais pas imaginer ma vie autrement, cela donne du sens à ma vie. Mes parents sont éducateurs, c'est peut-être dans mes gènes ! Chaque enfant a sa propre personnalité, vit ses propres expériences, connaît des difficultés et des joies qui lui sont propres... Ils absorbent mon humeur comme des éponges, ce n'est pas toujours facile. Mais quand on les aime, tout devient surmontable”.

À proximité des deux villages d'enfants SOS, quelques fratries sont accueillies par des “parents SOS”. “Il s'agit là d'une nouvelle forme d'accompagnement que nous expérimentons, souligne Davit Avanesyan. Les enfants sont accompagnés non pas par une mère SOS mais par un couple dont les enfants vivent souvent également dans la maison”. Les enfants bénéficient aussi du soutien d'éducateurs spécialisés, d'une équipe administrative, de psychologues ou encore de travailleurs sociaux. De nombreuses activités sont organisées pour favoriser leur développement, en particulier des ateliers culturels (musique, danse, artisanat...), les activités sportives étant moins développées qu'en France. “La grande majorité des enfants accueillis dans les villages arméniens ont encore un parent voire deux, détaille le directeur. Seuls 7 % sont orphelins. Parmi les autres enfants, 7 % ont été abandonnés et 10 % étaient auparavant dans une autre structure de placement. Dans 75 % des cas, leurs parents (ou tuteurs) ont été reconnus inaptes à les éduquer”. Une classification large qui va de la malveillance à l'inaptitude médicale. La pauvreté est un facteur aggravant mais jamais suffisant pour l'accueil d'une fratrie en village d'enfants SOS. “Nous avons de bonnes relations de coopération avec les représentants de l'État, ajoute Davit Avanesyan. Lorsque nous estimons qu'une décision de placement n'est pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant, nous intervenons pour trouver d'autres formes d'interventions. On sait que la séparation accroît presque toujours la vulnérabilité des enfants”.

En moyenne, ces derniers sont accueillis pendant 4 ans dans leur village d'enfants SOS. À l'adolescence, certains peuvent choisir de rejoindre l'un des hébergements destinés aux jeunes, et situés à Erevan, qui proposent 48 places. “Plusieurs font ce choix dans le but d'intégrer des écoles de la capitale, mais tous ne sont pas aptes, si jeunes, à ce début d'indépendance, poursuit Davit Avanesyan. Les autres restent dans leur “famille

SOS” jusqu'à leurs 18 ans. Plus tard, tous intègrent notre programme de “vie semi-indépendante”. Ils vivent hors du village d'enfants SOS mais nos équipes continuent à les épauler jusqu'à ce qu'ils terminent leurs formations, décrochent un emploi ou montent leur entreprise”.

UN OCÉAN DE BESOINS

L'implication des équipes de SOS Villages d'Enfants Arménie est exemplaire mais n'est qu'une goutte d'eau dans un océan de besoins. “Selon l'ambassade de France, explique le directeur des programmes internationaux à Paris, sur les 30 000 enfants qui naissent chaque année en Arménie, un tiers est confronté à un ou des “risques”, un terme qui

L'ARMÉNIE EN BREF



L'Arménie est une ancienne république soviétique située dans la région montagneuse du Caucase, entre l'Asie et l'Europe. Indépendant depuis 1991, le pays reste isolé, 4 de ses frontières sont d'ailleurs fermées, dont la plus importante avec la Turquie, pays avec lequel il est en conflit. L'Arménie ne compte que 3 millions d'habitants mais une diaspora importante estimée à 12 millions de personnes. Celles-ci jouent un rôle majeur dans la vie

économique d'un pays où, selon les données du Comité statistique du pays, 23,5% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2018. Une “révolution de velours” a conduit Nikol Pachinian au pouvoir en mai 2018. Son gouvernement apparaît à beaucoup d'observateurs étrangers et arméniens comme porteur d'espoirs tant sur le plan politique qu'économique. Nikol Pachinian affiche la volonté de rompre avec les pratiques de corruption d'autrefois et qui expliquent, en partie, la pauvreté du pays et ses inégalités sociales marquées.

englobe aussi bien la maltraitance que l'exploitation par le travail, le trafic d'enfants”. Pendant longtemps, l'action de l'État en matière de protection de l'enfance a consisté à copier le modèle soviétique, autrement dit à créer d'immenses établissements pouvant accueillir des centaines, voire des milliers d'enfants maltraités, abandonnés, orphelins ou porteurs de handicaps... Le gouvernement arrivé

au pouvoir grâce à la rue en 2018 (voir encadré) se montre soucieux de renforcer les actions sociales et notamment celles en direction des enfants. Une loi reconnaissant et qualifiant les violences aux femmes et aux enfants a ainsi vu le jour il y a deux ans. Un pas important dans un pays où culturellement, la notion de maltraitance est bien différente de la nôtre et, disons-le, plus tolérante notamment en matière de brimades ou de travail des mineurs. Et, là aussi, SOS Villages d'Enfants se fait l'avocat de leur cause. À porter aussi au crédit du nouveau gouvernement, la fermeture des "orphelinats usines", ces établissements très précaires et déshumanisés d'un autre âge. En 2001, 12 700 enfants y étaient placés contre 3 700 en 2019 ! Des enfants qui sont retournés dans leur famille (ou famille élargie), chez des tiers de confiance, ont rejoint des familles d'accueil ou encore des structures plus petites ou plus adaptées à leurs situations (enfants concernés par des troubles psychiatriques ou des handicaps). "C'est un mieux sans doute mais le gouvernement va tellement vite pour fermer les foyers que les solutions de substitution ne sont pas toujours les plus judicieuses, nuance Matthieu de Bénazé. Nos équipes arméniennes espèrent donc accompagner cette stratégie de *désinstitutionnalisation* en pro-



© SOS Villages d'Enfants

posant d'effectuer une analyse de la situation de chaque enfant sortant de ces institutions pour l'accompagner vers la meilleure des solutions pour lui". Par ailleurs, SOS Villages d'Enfants Arménie envisage aussi de participer à la requalification et à la formation d'une partie des professionnels travaillant actuellement dans les institutions publiques d'hébergement.

NOUS RÉUSSIRONS

La petite Mariam qui avait si peur du regard de ses camarades de classe a vite pris ses marques dans le village d'enfants SOS de Kotayk et s'est attachée à sa mère SOS. C'est après avoir quitté le village d'enfants SOS pour rejoindre le centre d'accueil des jeunes à Erevan qu'elle a connu une période plus difficile. La jeune femme n'avait alors pas de projets pour ses études ni l'envie de chercher un travail. Une idée pourtant lui trottait dans la tête, celle d'avoir sa propre entreprise.

"Tu ne te verrais pas Chef cuisinot ?" lui demanda un jour Narine, l'une de ses amies.

"Pourquoi pas..." répondit la jeune femme dont l'intérêt était piqué.

Il n'en fallait pas plus. Mariam suivit quelques cours de cuisine avant de trouver un poste d'assistante dans un restaurant chinois. Elle fit si bien ses preuves que lorsque la gérante de l'établissement ouvrit un second restaurant, elle mit Mariam à sa tête.

"J'y ai travaillé 5 ans, raconte la jeune chef. Mais aujourd'hui j'ai mon propre restaurant, chinois lui aussi. J'ai pu l'ouvrir grâce au soutien financier de SOS Villages d'Enfants. Mon frère et mes sœurs y sont serveurs. Nous n'avons ouvert qu'il y a un mois, mais nous avons déjà des clients fidèles. Il y a encore beaucoup à faire, dit Mariam, je n'ai même pas encore ma tenue de chef cuisinière mais ensemble, nous réussissons !"

Un credo à l'image de la coopération exemplaire des équipes françaises et arméniennes de SOS Villages d'Enfants. ■

FOCUS SUR LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA FAMILLE

Le Programme de Renforcement de la Famille (PRF) est un élément majeur de l'action de SOS Villages d'Enfants dans ce pays. Les PRF sont mis en œuvre à Erevan, la capitale d'un million d'habitants, dans les provinces de Tavush et de Kotayk. Ils sont destinés aux familles en grande difficulté socio-économique qui ne parviennent pas à assurer les besoins fondamentaux de leurs enfants. Très faibles revenus, absence de toit, maladies chroniques, comportement parental déviant voire délaissement... autant de situations qui caractérisent beaucoup des familles bénéficiaires. Le PRF s'adresse aussi aux parents dont les enfants sont accueillis par SOS Villages d'Enfants Arménie afin de les aider à reprendre pied. Depuis 2013, 156 "réintégrations familiales" (110 à Idjevan et 46 enfants à Kotayk) ont été réalisées.

Cet accompagnement vise à améliorer les compétences parentales par du conseil éducatif et du soutien psychologique. Il aide aussi les parents à augmenter leurs ressources (formations, accès à l'emploi, aide au démarrage d'affaires...) et à obtenir les allocations auxquelles ils ont droit. Prévu pour durer un an, ce soutien peut se prolonger trois années. Près de 3 000 enfants ont déjà pu être, par ce biais, aidés par les équipes de SOS Villages d'Enfants Arménie.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE) : DÉNONCER LES DÉRIVES... MAIS PAS QUE

Leurs prénoms résonnent dans nos têtes : Marina, Théo, Enzo, ... il y a eux et il y a tous ceux dont on ignore les prénoms, victimes de la violence de leurs parents, puis, comme si cette horreur ne suffisait pas, victimes des dysfonctionnements parfois très graves de notre dispositif de protection de l'enfance.

Les médias s'en font régulièrement l'écho, en particulier depuis quelques années à travers des reportages TV aux images "choc" et témoignages terrifiants recueillis souvent en caméra cachée dans des lieux d'hébergement pour enfants placés. Enfants humiliés ou maltraités par les éducateurs ou personnels faisant fonction d'éducateurs ; institutions fermant les yeux sur des violences entre mineurs, sur des jeunes tombés dans la drogue ou dans des réseaux de prostitution ; ou encore, bien en amont de cette "prise en charge" des enfants, système incapable de repérer une situation d'enfant en danger avant qu'il ne soit trop tard, alors que plusieurs signaux auraient dû alerter.

Les faits dénoncés dans ces reportages sont accablants pour notre système de protection de l'enfance et en particulier pour l'Aide sociale à l'enfance (ASE), pilotée par les Départements et chargée de mettre en œuvre la protection de l'enfance avec ses partenaires de la Justice et du secteur associatif. Comme le rappelle régulièrement la plupart des grandes associations comme SOS Villages d'Enfants, "il est indispensable de dénoncer ces graves dérives, d'en condamner sévèrement les auteurs et d'y remédier urgemment". Adrien Taquet, le Secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance, a eu l'occasion encore récemment de faire part "de son émotion" face aux images de l'un de ces reportages et "sa détermination à agir pour que ces situations qui témoignent de dysfonctionnements majeurs dans certains départements ne se reproduisent pas".

Pour autant, ces acteurs rappellent aussi que ces reportages et enquêtes sur les dérives de notre système de protection de l'enfance ne reflètent pas la réalité du système qui dans la majorité des situations protège et sauve des enfants de la maltraitance ou de situations de danger.

D'ailleurs, comme eux, de nombreuses personnes ayant été placées dans leur enfance plaident pour que les médias montrent aussi tout ce qui fonctionne bien en protection de l'enfance : les vies sauvées, les parcours prometteurs, l'implication et l'engagement d'une multitude d'acteurs éducatifs et de travailleurs sociaux autour d'eux.

Ainsi, lors des dernières Assises de la protection de l'enfance organisées en juillet à Marseille en collaboration avec SOS Villages d'Enfants, Maëlle témoignait-elle en ce sens : "Les médias doivent traiter l'autre réalité de l'ASE en donnant la parole à cette majorité silencieuse dont je fais partie, cette



© Sigolsette / Istock

majorité d'enfants sortis du système et qui ont un regard sur leur parcours positif, cette majorité de familles aussi qui peut-être sont satisfaites de l'accompagnement qu'elles ont eu, après quelques années de décantation, de digestion car il faut laisser du temps au temps aussi pour faire la paix avec son histoire (...). Les médias ont une vraie responsabilité, un vrai rôle à jouer pour souligner et démontrer en quoi l'ASE sauve effectivement des vies (...). Pourquoi ? Parce qu'en se penchant sur les conditions de réussite des parcours de l'ASE, les médias leur donneront plus de poids et amèneront nos décideurs à s'y pencher vraiment. Quels sont les meilleurs repères pour des professionnels, pour des familles et pour des décideurs que les conditions de réussite de parcours d'enfants protégés ?".

Même préoccupation pour Jhon Rachid, humoriste suivi par près de 2 millions d'abonnés sur Youtube, qui a lui aussi grandi en foyer. Lors des mêmes Assises de la protection de l'enfance, il confiait : "Moi j'ai un grand respect pour le métier d'éducateur. Même si comme partout il y a des tordus, la plupart donnent beaucoup aux enfants dont ils s'occupent. Et je pense à ce qu'ils doivent ressentir si chaque fois qu'ils voient un reportage à la télé leur profession est associée à des choses horribles... Si on ne passe pas un autre message sur leur travail, à quoi peuvent-ils se raccrocher pour ne pas être démotivés ?".

Maxime, également ancien enfant placé, ajoute pour sa part que "cette image toujours très trash renvoyée par les médias de l'Aide sociale à l'enfance (ex Ddass), resurgit sur notre image en nous faisant tous passer pour des cas sociaux... ce que nous ne sommes pas, faut-il le rappeler pour la majorité d'entre nous, bien intégrés et heureux de vivre !".

Un appel des principaux intéressés à freiner "l'ASE bashing" sans en cacher les dérives, digne d'être médité. ■

LE CHOREGRAPHE AHMAD JOUDEH, AMBASSADEUR DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL



© DR

Le danseur et chorégraphe Ahmad Joudeh, qui a grandi dans un camp de réfugiés palestinien en Syrie, a été nommé ambassadeur de SOS Villages d'Enfants International.

Celui qui s'est fait tatouer sur la nuque "danse ou meurs" a littéralement risqué sa vie pour pouvoir pratiquer la danse et l'enseigner à des enfants à Damas en Syrie durant la guerre qui a commencé alors qu'il n'avait que 21

ans. Utilisant la danse pour les aider à extérioriser leurs traumatismes, il a vu beaucoup d'enfants victimes des conséquences de la guerre : précarité, vulnérabilité, parents torturés, blessures issues des tirs... En 2016, il avait quitté la Syrie pour Amsterdam avec l'aide du National Ballet d'Allemagne. C'est là qu'il a

consolidé son soutien à SOS Villages d'Enfants à travers plusieurs concerts caritatifs en faveur de la Syrie, avant de devenir ambassadeur.

MISSION CYRULNIK : DES MESURES ATTENDUES AUTOUR DES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

Le président de la République, Emmanuel Macron, qui a confié à Boris Cyrulnik le soin de piloter une mission de réflexion sur les 1 000 premiers jours de l'enfant, s'est engagé à mettre en œuvre un ensemble de mesures pour renforcer l'attention à ces premières années de la vie des enfants. Car comme l'explique le célèbre neuropsychiatre : "Les découvertes actuelles de neurobiologie, de psychologie, de sociologie montrent bien que ces 1 000 premiers jours sont déterminants pour le devenir de l'enfant", tout en rappelant que "s'ils donnent une direction, ça n'est pas irrémédiable". Présence et disponibilité des parents autour du bébé, vigilance autour de la qualité de son sommeil, modalités d'éducation, impact des écrans... Une diversité de sujets autour desquels s'articuleront les mesures attendues dans les prochains mois.

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LES ENFANTS EN DANGER, CHOISISSEZ LE PARRAINAGE !



© SOS Villages d'Enfants Cambodge

Où qu'elle soit et quelle qu'elle soit, la souffrance d'un enfant nécessite que nous soyons réactifs, capables d'agir à tout moment et au cas par cas.

En parrainant un village SOS, vous participerez concrètement aux besoins des enfants et des villages SOS : nourriture, vêtements, soins médicaux, scolarité, éducation, rénovation de maisons, construction d'écoles et de dispensaires...

C'est pour vous quelques euros chaque mois, mais c'est un immense espoir pour les enfants.

Nous avons besoin de vous !

Rendez-vous sur notre site :
www.sosve.org/tout-savoir-sur-le-parrainage

Vous bénéficiez de 75% de réduction sur le montant de vos dons.

Le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole a ouvert ses portes



© SOS Villages d'Enfants

commune. Ses 650 m² abritent les locaux administratifs et techniques, les salles de réunions, une salle d'activités collective et un espace pour les adolescents.

La Maison des Familles est, elle, destinée à accueillir les visites de parents ou d'autres membres de leur famille selon les modalités décidées par le juge ou les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Son premier étage est, pour partie, dédié au Service d'Accueil Familial Immédiat

Plus encore que la pose de la première pierre, l'arrivée des premiers enfants marque la véritable naissance d'un village d'enfants SOS.

Le 24 février dernier, à Besse-sur-Issole (Var), 9 enfants franchissaient l'impasse des Pitchouns, le chemin d'accès au 17^e village d'enfants SOS de l'association française. "Nous avons vraiment hâte de les rencontrer et de commencer notre mission !", se souvient Valérie Gauthier, la directrice du village d'enfants SOS. Issus de 3 fratries, ces enfants âgés de 8 mois à 7 ans vivent désormais dans 2 des 9 maisons familiales. À terme, le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole résonnera des rires de 50 frères et sœurs.

Nouvelles venues dans la profession, les deux premières éducatrices familiales (mères SOS), sont arrivées un mois et demi avant les enfants. "Cela leur a permis à la fois de mieux appréhender le cadre institutionnel de la Protection de l'enfance, d'organiser sans stress la maison selon leur goût et d'acheter le mobilier ou les équipements qui leur manquaient", explique Valérie Gauthier.

Le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole compte 9 maisons familiales d'une superficie de 180 m² et bénéficiant toutes d'un espace extérieur. En son cœur se trouve la maison

(SAFI), autrement dit à l'accueil d'urgence et temporaire qui peut aller jusqu'à cinq enfants. Ce dispositif offre à l'équipe un temps d'observation et d'évaluation pour que les professionnels du village d'enfants SOS puissent, à terme, préconiser une orientation (*voir le dossier sur le SAFI dans Villages de joie de décembre 2018*).

"C'est aussi à cet étage qu'est installé l'Espace de Transition, complète Valérie Gauthier. Il s'agit d'un dispositif passerelle entre la vie en maison familiale et l'âge adulte. Cet appartement peut accueillir 5 jeunes de 16 ans jusqu'à leur majorité ou leurs 21 ans. Dans celui-ci, ils vont, avec l'aide de professionnels, accéder progressivement à un mode de vie autonome. C'est un lieu de vie commune dans lequel ils apprennent à gérer leur budget, à faire des démarches administratives ou plus simplement à préparer leurs repas et à faire leur ménage".

Valérie Gauthier souligne l'engagement du Département du Var, de la mairie de Besse-sur-Issole, des entreprises partenaires (Ikea, P&G, Marriott, Schmidt, Société Générale...) mais aussi des donateurs particuliers qui ont permis la création du village d'enfants SOS, "un lieu de vie où les enfants sont aimés et épaulés... grâce à vous". ■



Isabelle Moret, directrice générale de SOS Villages d'Enfants France

© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

L'actualité de l'année 2019 a été particulièrement dense pour notre association.

En France, les nouveaux villages d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha et Gézozac en Charente-Maritime et du Lion d'Angers dans le Maine-et-Loire accueillent maintenant près de 120 enfants. Besse-sur-Issole dans le Var a accueilli en février les premières fratries confiées par le Département. Nous nous réjouissons de les savoir aujourd'hui dans un environnement chaleureux et sécurisant où nous ferons tout pour qu'ils vivent une vraie enfance.

Je pense aussi aux enfants accompagnés ailleurs dans le monde, à l'épanouissement desquels vous contribuez. Chacune et chacun d'entre eux a les mêmes droits à la santé, à la protection, à une alimentation saine, à une éducation digne... et à l'innocence. Notre Dossier vous fera découvrir la diversité des actions mises en œuvre avec votre aide par SOS Villages d'Enfants Arménie pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.

C'est pour tous les enfants du monde que nous exigeons beaucoup de nos équipes. Je pense à ces professionnels aujourd'hui. Je veux saluer leur engagement dans des métiers très prenants.

Je pense aussi à vous, Donatrices et Donateurs, dont la confiance et la générosité nous honorent et renforcent l'engagement de chacune et de chacun d'entre nous.

Il n'y a décidément de richesses que de femmes et d'hommes et cette richesse est bien la seule qui se multiplie d'elle-même.

“DE LA JOIE, BEAUCOUP DE JOIE !”

Séparé de parents négligents et violents à l'âge de 6 ans, Julien est aujourd'hui le maître d'œuvre de son destin.

Comme tous les midis, cette cafétéria d'Ancenis-Saint-Géréon connaît son “coup de feu”. En salle, en caisse, en cuisine, plus d'une trentaine d'employés veillent à satisfaire les clients. Julien Babin, 20 ans, est l'un des trois adjoints de direction qui supervisent les équipes. “Ma vie aujourd'hui, c'est d'abord beaucoup de travail !, lance cet ancien enfant du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire. Je suis quelqu'un de motivé et j'ai toujours aimé avoir des responsabilités”. Le jeune homme reconnaît toutefois qu'il a longtemps eu des difficultés à s'affirmer. “Sans doute l'une des conséquences de mon enfance pas comme les autres... Mon investissement professionnel est aussi un moyen de tourner la page”.

Julien est l'aîné d'une fratrie de trois. Sa sœur est née un an et demi après lui ; son frère, trois ans après. Les enfants ont été retirés à leurs parents fin 2004. Les relations du couple étaient alors très conflictuelles. Leur père buvait beaucoup, les négligences éducatives étaient nombreuses et un climat de violence régnait. “Je n'ai pas vraiment de souvenirs, précise Julien Babin. Ce que j'en sais (le suivi par des assistantes sociales, les maltraitances, la visite des gendarmes...) je l'ai lu dans mon dossier”.

Les enfants sont d'abord envoyés au Centre départemental Enfance Familles de Saint-Sébastien-sur-Loire. Les grands, qui sont séparés du petit, demandent souvent à le voir. “Sa pouponnière n'était qu'à 500 mètres de notre foyer mais nos contacts étaient rares”.

Ce 24 octobre 2005 (Julien a fêté ses 6 ans trois semaines plus tôt), la fratrie est conduite au village d'enfants SOS. Là encore, Julien n'a pas d'autre souvenir que celui des retrouvailles heureuses avec son frère. Les petits vivront successivement avec deux mères SOS : Nathalie puis Geneviève. “Petit, j'étais turbulent, raconte Julien. Sans doute étais-je perturbé par les échanges compliqués avec ma mère que je voyais lors de visites média-



© DR

tisées. Elle n'avait pas de logement fixe, a même vécu dans la rue quelque temps, avait des problèmes personnels lourds et a cessé de venir nous voir pendant plusieurs mois...” À l'adolescence, Julien coupera les ponts. Son père, décédé en 2006 dans des conditions que le jeune homme connaît mal, reste un inconnu.

Le jeune homme a longtemps mal vécu le fait d'être un enfant placé, cachant cette particularité même à ses plus proches amis. “J'ai gagné en maturité et cette histoire, aujourd'hui, je l'assume. Lorsque je peux aider quelqu'un dans une situation similaire, je tends toujours la main”. Une attention à l'autre que Julien porte en lui depuis longtemps, puisqu'il fut le représentant des plus de 14 ans du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire, puis membre de l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ), à Paris.

MITONNER SON AVENIR

Bon élève au collège, c'est au lycée que Julien s'épanouit dans la voie qu'il a choisie : celle d'un bac professionnel cuisine. “J'ai toujours aimé cuisiner,

raconte-t-il. Tout gamin, j'avais beaucoup de plaisir à faire un simple gâteau au yaourt". Un plaisir que sa mère SOS a cultivé, elle-même adorant passer du temps derrière les fourneaux. Ce début de parcours professionnel fut cependant chamboulé. Après avoir entamé un BTS en apprentissage, Julien travailla pendant 6 mois comme serveur dans un restaurant de Disneyland, puis dans un établissement où le patron était tyrannique. "Il insultait ses apprentis, en harcelait certains, tenait des propos choquants... J'ai fait un abandon de poste, tout comme une autre apprentie, d'ailleurs". Terriblement déçu par cette expérience, Julien décide de s'engager dans l'armée. "J'ai pris l'uniforme le jour de mes 19 ans ! Un contrat de 8 mois en poche, j'ai commencé une formation pour devenir sous-officier avec l'objectif d'être au service d'un général". Mais rapidement, la jeune recrue déchantée. Le seul débouché offert est celui des cuisines collectives. Julien préférera retourner à la vie civile et, à force de ténacité, décrochera le poste à responsabilité qu'il occupe aujourd'hui. S'il a quitté le village d'enfants SOS à 17 ans et

deuxièmement, Julien est resté proche de sa mère SOS et de plusieurs membres de l'équipe. "Avec le temps, Geneviève n'est pas devenue ma mère de substitution mais une amie avec laquelle j'ai eu - et garde encore - beaucoup de complicités. Si je devais résumer ce que le village m'a le plus apporté, c'est... beaucoup de joie".

La fratrie, quant à elle, a connu des jours meilleurs. Julien est resté proche de sa sœur mais a des relations compliquées avec son frère depuis son passage sous les drapeaux.

Échaudé par deux expériences de vie de couple décevantes, Julien avoue que fonder une famille n'est pas sa priorité. "Pour l'instant, je préfère réussir professionnellement que sentimentalement. Mais j'ai la certitude de ne pas reproduire les comportements de mes parents, alors, fonder un jour une famille, pourquoi pas... ? Les équipes du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire m'ont permis de me construire. Je me sens serein et confiant".

Julien est aujourd'hui l'un des deux représentants des jeunes au conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants. ■

INFO PARTENAIRES

Cuisinella : de nouvelles cuisines pour améliorer le confort des maisons SOS

cuisinella
A l'écoute de vos envies

Depuis 2009, grâce à la mobilisation quotidienne du réseau de concessionnaires Cuisinella, les cuisines des maisons des villages d'enfants SOS sont renouvelées ou rééquipées entièrement. Entre 2017 et 2019, toutes les maisons de 3 nouveaux villages d'enfants SOS ont ainsi été équipées, soit 29 cuisines. Dans ce lieu protecteur, frères et sœurs ont retrouvé le bonheur de préparer et partager des repas ensemble, créer des souvenirs heureux et tisser des liens pour la vie.

ma.cuisinella.fr-fr

Crédit Coopératif : la finance engagée pour tous



Le Crédit Coopératif, banque engagée et solidaire, pionnière et leader en matière de finance solidaire, soutient le monde associatif

à travers la gamme Agir. Depuis 2012, SOS Villages d'Enfants bénéficie du soutien des clients du Crédit Coopératif à travers trois produits solidaires permettant une épargne solidaire ou les dons au moment des retraits bancaires : le Livret Agir, la Carte Agir et le Livret Jeune Agir. Les détenteurs de ces produits peuvent ainsi soutenir régulièrement et à leur rythme l'action de SOS Villages d'Enfants.

<https://www.credit-cooperatif.coop/Particuliers>

Vaillant Group : des maisons chaleureuses dans les villages SOS



Depuis 2013, Vaillant Group (marques Saunier Duval et Vaillant) apporte de la chaleur dans les vil-

lages d'enfants SOS, en remplaçant les chaudières vieillissantes et défectueuses. Depuis 7 ans, plus de 100 produits ont ainsi été remplacés et installés, parfois en urgence, pour assurer le confort des enfants accueillis. Et en 2018, l'ensemble des maisons des nouveaux villages d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha et de Gémovac a bénéficié du don et de l'installation de 15 pompes à chaleur et ballons thermodynamiques Saunier Duval.

<https://www.vaillant.fr/accueil>

<https://www.saunierduval.fr/accueil>



“JE SUIS PROCHE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS DEPUIS TOUJOURS”



“Annette, ancienne institutrice, souligne l’engagement des équipes de SOS Villages d’Enfants qui permet à beaucoup d’enfants de mener des études supérieures”.

Anny Duperey, Marraine de SOS Villages d’Enfants depuis 1993

“J’admire tellement le travail de toutes les Mères SOS !, lance Annette. Grâce à elles, de nombreux enfants ont le bonheur de vivre une vie de famille dans un climat apaisé, serein et propice aux études. Je n’oublie pas votre vocation première : ne pas séparer les frères et sœurs”.

Annette a 80 ans. Ses parents, ouvriers en usine en Auvergne, ont pu offrir à leur fille unique les moyens de passer - et d’obtenir - son baccalauréat. Un sésame qui lui a permis de devenir institutrice.

“J’ai eu l’immense chance de passer toute une vie parmi les enfants, loin de toute considération mercantile”. L’un de ses plus beaux souvenirs : “les cadeaux de fin d’année, que je garde et qui sont toujours exposés dans ma salle à manger”.

Annette a choisi de ne pas fonder une famille avec son mari. Elle se reconnaît un manque de sens pratique et un tempérament nerveux. “Et même si je suis rarement malade, je ne suis pas non plus très résistante”. Autant de raisons qui expliquent qu’elle ne s’estimait pas apte à mener à bien à la fois carrière professionnelle et vie de maman. “Évidemment, l’absence d’enfant est un grand vide lorsqu’on se retrouve seule comme c’est mon cas depuis bientôt 14 ans”.

Sa famille de cœur est donc celle des enfants de SOS Villages d’Enfants. “La vie dans les villages d’enfants SOS donne l’immense chance à vos protégés de pouvoir être entourés d’autres

enfants qui deviendront au fil du temps, par affinités, de véritables frères et sœurs. Cela contribuera à faire d’eux des adultes sociables, tolérants, habitués à partager...”. L’ancienne institutrice est particulièrement heureuse de découvrir, dans la lettre envoyée aux parrains des villages d’enfants SOS à travers le monde, que des enfants accèdent à des études secondaires ou supérieures. “Certes ils avaient ce potentiel en eux, analyse Annette, mais s’ils ont pu le développer c’est grâce à l’accompagnement qu’ils ont reçu de la part des équipes de SOS Villages d’Enfants. Voilà pourquoi j’ai choisi depuis longtemps de vous soutenir mais aussi de faire un legs. Je suis fière de participer à votre œuvre”.

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d’Enfants en construisant un projet de transmission.

Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42
Legsetdonations@sosve.org
6 cité Monthiers – 75 009 PARIS

DEMANDE D’INFORMATION **Merci de renvoyer ce coupon dans l’enveloppe jointe sans l’affranchir**

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.

MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F3E1LG



Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d’Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d’Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d’Enfants s’engage à ne pas sortir les données en dehors de l’Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l’objet d’un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l’utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 6 cité Monthiers - 75009 Paris - 01 55 07 25 35 - donateurs@sosve.org. N’hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.